

Appel d'offres

SOUTIEN AUX PROJETS DE MISE EN RÉSEAU DES ASSOCIATIONS DE DIPLÔMÉS

Objectif

En 2019, l'Université franco-allemande (UFA) fête ses 20 ans. Depuis sa création, près de 18 500 étudiants ont terminé leurs études binationales ou trinationales avec un **double diplôme** en poche. Indépendamment du cursus effectué, tous sont multilingues et ont appris à évoluer dans un contexte interculturel. Afin de les soutenir en vue de leur parcours professionnel, l'UFA souhaite leur offrir l'opportunité de se construire le plus tôt possible un **réseau personnel riche et varié**. Dans le cadre d'un projet pilote, l'UFA soutient par conséquent en 2019 différentes associations de diplômés issues de diverses filières et d'une même région dans le but de mettre en place un projet de coopération commun.

Modalités de soutien

- Dans le cas idéal, au moins **trois associations de diplômés et cursus de l'UFA**, issues de préférence de **différentes filières**, prendront part au projet.
- Dans le cas idéal, **20 étudiants ou diplômés**, dont **5 par cursus ou par association** participeront au projet.
- Le suivi administratif de l'ensemble du processus de soutien doit être assuré par un **(seul) interlocuteur principal** (association).

Dépôt des demandes

Le dépôt des demandes doit se faire au moyen du **formulaire prévu à cet effet**. La demande doit être dûment signée par le comité directeur de chaque association participant au projet. Les subventions à hauteur de **5 000 euros** maximum sont attribués par l'UFA. Un soutien supplémentaire émanant d'autres organisations est recommandé, à condition que la visibilité de l'UFA soit garantie.

Justificatif d'allocation

L'utilisation de l'allocation doit faire l'objet d'un justificatif d'utilisation des fonds qui devra être adressé à l'UFA par l'interlocuteur principal au plus tard le **12 décembre** de l'année en cours. Les crédits non dépensés devront être remboursés à l'UFA chaque année au plus tard le **20 décembre**.

Relations publiques

L'allocataire s'engage à **communiquer de façon explicite sur le soutien financier de l'UFA**. L'UFA met à disposition des associations de diplômés le **logo « label Alumni »** à publier dans leurs documents d'information, leurs programmes ou sur leur site Internet. Sur demande, l'UFA peut également transmettre de la **documentation** et des **objets publicitaires** à distribuer lors des manifestations soutenues. Les associations de diplômés souhaitant communiquer sur leurs activités (création d'association, rencontre ou autre projet) ont la possibilité de publier un **article** avec photos sur le site Internet de l'UFA. L'UFA se réserve le droit d'utiliser ces articles à ses propres fins.



Soutien financier

5 000 euros par projet

Dans le cadre de cet appel d'offres, l'UFA ne peut soutenir que **trois projets** par année civile.

Exemples de projets

Voyages d'études communs, séminaires, tables rondes, rencontres régionales...

Délaï de dépôt des demandes

30 septembre 2019

Formulaires et FAQs

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant-doctorant-diplome/diplome>

Interlocutrice

Sandra Leeder
leeder@dfh-ufa.org